



Observatoire des études et carrières

le cnam

Auditeurs du Cnam, à vous la parole !

Septembre 2017 – n°10

Auteur.e.s : Phanit Saing, Nicolas Robert

Focus sur une équipe pédagogique nationale : « Comptabilité, contrôle, audit »

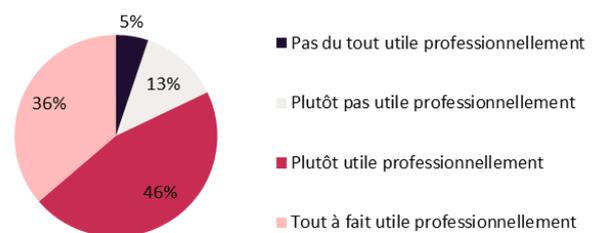
Depuis maintenant un an, le Cnam fonctionne avec une nouvelle organisation basée sur les équipes pédagogiques nationales (EPN). L'Observatoire des études et carrières (OEC) a voulu avec ce nouveau numéro de « AVP ! », mettre en avant une de ces équipes, l'EPN10 « Comptabilité, contrôle, audit » qui regroupe un grand nombre d'inscrits. Il sera question des enseignements vus par les auditeurs mais aussi de l'évolution professionnelle des diplômés de cette EPN. Bonne rentrée et bonne lecture à toutes et à tous !

Le Conservatoire est composé de 16 EPN et de l'unité de formation « Communication en langues étrangères ». L'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » est l'équipe qui compte le plus d'inscriptions : plus de 40 000 inscriptions en 2014-2015 et 2015-2016 pour près de 75 enseignements suivis (hors Unités Spécifiques - US). Cette équipe est suivie par l'EPN « Informatique », avec plus de 22 000 inscriptions réparties dans plus de 120 enseignements (hors US). Dans cette publication, il sera notamment question de l'appréciation des enseignements rattachés à l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » (hors US). Pour cela, seront présentés les résultats des deux dernières enquêtes disponibles en cette rentrée 2017 (voir encadré méthodologique).

Des enseignements utiles professionnellement.

Pour près de neuf enseignements sur dix (86 % en 2014-2015 et 87 % en 2015-2016), les auditeurs ayant pris au moins une inscription dans l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » ont déclaré que l'enseignement suivi leur est utile professionnellement (cf. figure 1). Cette proportion n'est que de 84 % pour l'ensemble du public du Cnam et 82 % pour l'EPN « Informatique ».

Figure 1 : Utilité professionnelle de l'enseignement suivi.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015 et 2015-2016 - traitement OEC.

Un temps de travail personnel moyen plus important lorsque l'enseignement est suivi à distance.

C'est dans l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » que le temps de travail personnel moyen consacré à l'enseignement suivi est le plus élevé : 5h39. En comparaison, il est de 5h05 pour l'EPN « Informatique ». Cela peut notamment s'expliquer par une offre d'enseignements à distance plus importante dans l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit ».

Au sein de la Direction nationale des formations, l'Observatoire des études et carrières (OEC) est chargé de la collecte, de la synthèse et de la valorisation des données statistiques du Cnam. Il conduit également de nombreuses enquêtes pour compléter la connaissance des profils et des parcours des auditeurs (leur profil et leurs motivations à poursuivre des études, parcours de formation, impact de la formation sur les trajectoires professionnelles...).

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
Direction nationale des formations (DNF)
Pôle Connaissance et accompagnement des publics (CAP)
Observatoire des études et carrières (OEC)
292, rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03

En effet, ce temps moyen atteint 6h36 pour les enseignements suivis en formation totalement à distance alors que pour les enseignements suivis en présentiel, il n'est que de 4h08 (cf. figure 2). Ce constat est le même pour l'ensemble du public du Cnam, la différence entre ces deux modes d'enseignement étant de 1h49.

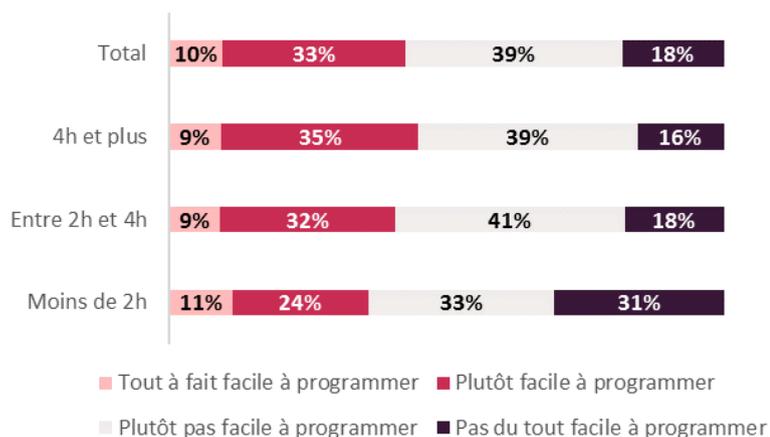
Figure 2 : Temps de travail personnel moyen consacré par semaine à un enseignement selon la modalité d'enseignement.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015 et 2015-2016 - traitement OEC.

Pour plus d'un enseignement sur deux (58 %), programmer du temps de travail personnel n'est pas facile. Cependant plus le temps de travail personnel augmente, plus la difficulté de programmation diminue (cf. figure 3). Pour l'ensemble du Cnam, seulement pour un enseignement sur deux (50 %), programmer ce temps de travail est difficile, et pour l'EPN « Informatique », cette part s'élève à 45 %.

Figure 3 : Temps de travail personnel moyen consacré par semaine à un enseignement et facilité de programmation.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015 et 2015-2016 - traitement OEC.

Une bonne adéquation entre les enseignements suivis et les attentes au moment de l'inscription.

À la différence de l'ensemble des auditeurs du Cnam, le principal objectif au moment de l'inscription aux enseignements de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » est d'« Obtenir cet enseignement imposé par le cursus préparé » (46 % contre 36 % pour l'ensemble du Cnam, cf. figure 4). L'existence de professions réglementées dans le domaine peut expliquer ce résultat : l'accès à ces métiers nécessite l'obtention de diplômes spécifiques préparés dans cette EPN. Pour l'ensemble des auditeurs du Cnam l'objectif principal majoritaire est d'« Approfondir des pratiques professionnelles » soit 44 % des inscriptions prises contre 37 % pour l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit ».

■ Méthodologie :

Deux sources de données produites au sein de l'Observatoire sont utilisées dans cette publication : les réponses à l'enquête appréciation des enseignements et à l'enquête de suivi des diplômés.

■ Enquête appréciation des enseignements.

À chaque fin de semestre, le Cnam sollicite l'avis des auditeurs sur tous les enseignements suivis, quelle que soit la modalité d'enseignement (présentiel, formation à distance ou formation hybride). Ils sont invités à répondre à autant de questionnaires que d'inscriptions prises.

En 2014-2015 et 2015-2016, les unités d'enseignement (UE) et les unités spécifiques (US) étaient enquêtées. Pour ces deux années, le nombre d'inscriptions prises dans ce périmètre est de 381 504 (299 968 inscriptions en UE et 81 536 inscriptions en US). 59 539 questionnaires ont été validés (53 372 questionnaires UE et 6 167 questionnaires US), soit 16 % de réponses. Ces inscriptions sont réparties dans 1 135 unités d'enseignement, 1 045 proposées en présentiel, 565 proposées en formation à distance et 330 en formation hybride (une même unité d'enseignement peut être proposée sous plusieurs modalités d'enseignement) et 1 459 unités spécifiques ; toutes étaient proposées en présentiel dont 37 également en formation hybride.

Périmètre de la publication : ensemble des inscriptions et des questionnaires validés pour les enseignements rattachés à l'équipe pédagogique nationale « Comptabilité, contrôle, audit » (EPN10) soit 81 819 inscriptions et 9 302 questionnaires validés, les deux années cumulées. Les US et les unités d'activité (UA) ne sont pas prises en compte.

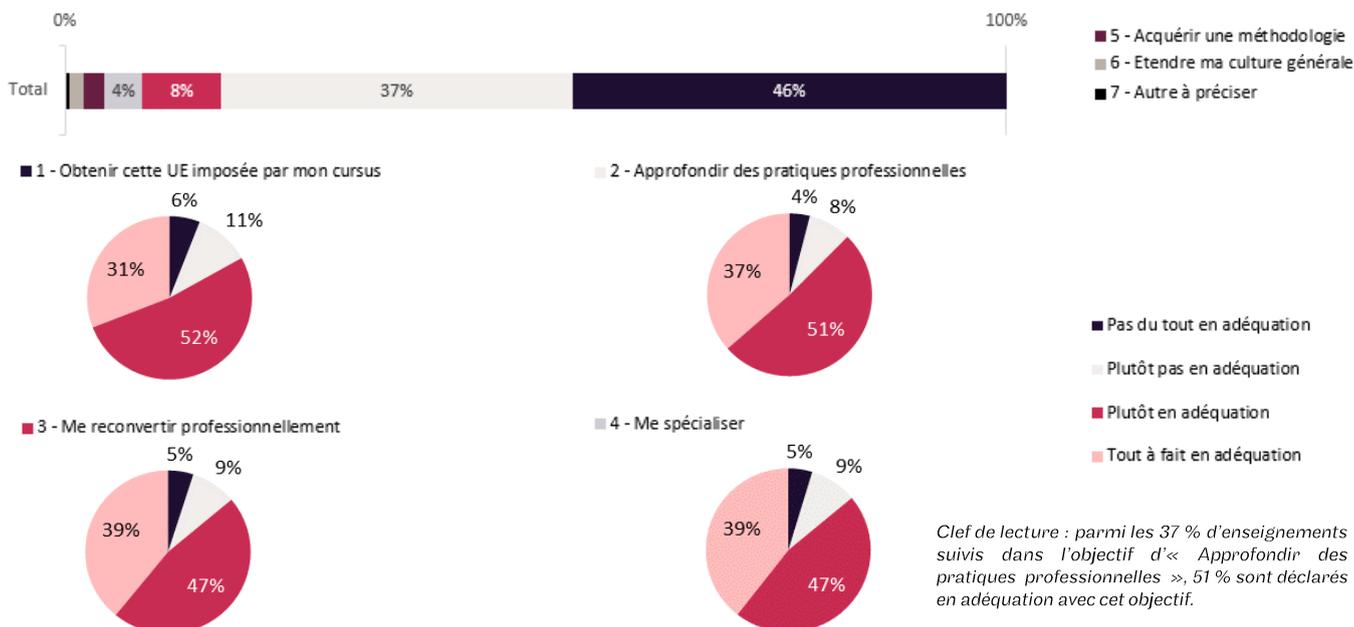
■ Enquête suivi des diplômés.

Entre 1 et 4 ans après l'obtention du diplôme, les auditeurs sont invités à répondre à différentes questions (ouvertes ou fermées) relatives à leur situation professionnelle à trois moments distincts : à l'entrée en formation, six mois après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête.

Selon le type de certification (diplôme national - LMD, titre du Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP, titre ingénieur, diplôme d'établissement ou certificat), l'enquête est menée soit annuellement sur l'ensemble des diplômés, soit par vagues. L'institut BVA® est la société mandatée actuellement par le Cnam pour réaliser les enquêtes de suivi de ses diplômés.

Périmètre de la publication : 357 personnes diplômées entre 2012 et 2015 d'une certification de l'EPN10 (LMD ou titre RNCP) et ayant répondu à l'enquête entre 2014 et 2017 (taux de réponse de 51 %). Ce groupe est comparé à une population de référence de 8 557 diplômés répondants représentatifs des diplômés du Cnam en 2014-2015 (diplômes nationaux, titres RNCP et ingénieurs). Selon les cas, l'enquête se déroule entre deux et trois ans après l'obtention du diplôme.

Figure 4 : Principal objectif et adéquation avec l'enseignement suivi.



Source : enquêtes appréciation des enseignements 2014-2015 et 2015-2016 - traitement OEC.

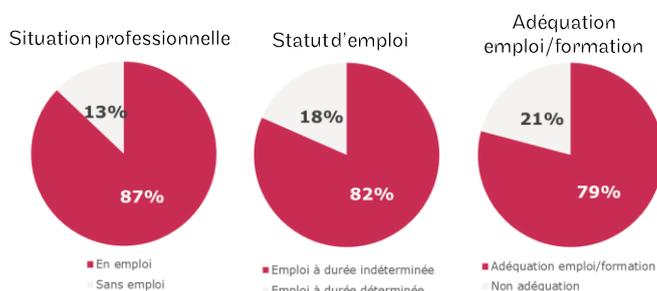
« Le cours est très complet et présente de nombreux exercices d'application. De plus, l'enseignant est très accessible et a su m'aider tout au long du cours en m'expliquant par mail ce que je ne comprenais pas, tout cela dans de brefs délais. »

Un auditeur du Cnam Bretagne en 2015-2016

Pour plus de huit enseignements sur dix (85 %), les auditeurs inscrits à au moins un enseignement de l'EPN étudiée ont déclaré que l'enseignement suivi était en adéquation avec leur principal objectif.

Cette adéquation est plus importante lorsque les enseignements sont suivis dans le but principal d'« Approfondir des pratiques professionnelles » par rapport à ceux pris pour « Obtenir l'enseignement imposé par le cursus » (88 % contre 83 %). Pour l'ensemble du Cnam la différence d'adéquation est bien plus faible : 86,4 % pour « Approfondir des pratiques professionnelles » contre 85,6 % pour « Obtenir l'enseignement imposé par le cursus ».

Figure 5 : Principaux indicateurs relatifs à la situation professionnelle des diplômés en comptabilité, contrôle, audit au moment de l'enquête.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.

Les diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » sont massivement dans un emploi à durée indéterminée en adéquation avec la formation suivie.

Au moment de l'enquête, soit entre deux et trois ans après l'obtention du diplôme, près de neuf diplômés sur dix sont en emploi (87 %, cf. figure 5). L'emploi occupé est principalement à durée indéterminée : huit diplômés sur dix en emploi (82 %) occupent un contrat à durée indéterminée, un poste de fonctionnaire ou sont indépendants. Enfin, huit diplômés sur dix en emploi au moment de l'enquête (79 %) déclarent que le poste occupé est en adéquation avec la formation suivie au Cnam.

Pour ces trois indicateurs les diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » sont dans une situation comparable à celle de l'ensemble des diplômés du Cnam.

« Mon expérience est très positive. Je me suis inscrite à cette formation pour avoir plus de chances d'améliorer ma situation professionnelle et ma démarche a porté ses fruits. J'en suis très contente et je continue d'ailleurs, parce que je me suis inscrite à l'INTEC pour préparer le DSCG. [...] »

Une diplômée du Cnam PACA de 2013

Près de huit diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » sur dix (79 %) indiquent que leur situation professionnelle s'est améliorée suite à l'obtention du diplôme. Ce résultat, supérieur à celui de l'ensemble des diplômés du Cnam (74 %), est le témoin d'un apport de la formation pour la carrière des diplômés.

Certains indicateurs objectifs d'évolution tels que l'augmentation du salaire, l'accès à l'emploi ou à de meilleures conditions d'emploi vont également dans le

sens d'une amélioration de la situation professionnelle.

Tout d'abord, la moitié des diplômés (50 %) a connu une augmentation du salaire supérieure à 10 % entre l'entrée en formation et l'enquête.

De plus, parmi les diplômés sans emploi à l'entrée en formation, sept sur dix (72 %) sont en emploi au moment de l'enquête. Enfin, parmi les diplômés en emploi à durée déterminée à l'entrée en formation, six sur dix (62 %) sont en emploi à durée indéterminée au moment de l'enquête.

Figure 6 : Nuage de mots réalisé à partir des professions des diplômés en comptabilité, contrôle, audit à l'enquête.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.
Réalisé avec Word ItOut®
Clef de lecture : la taille du mot est proportionnel au nombre de fois qu'il a été cité par les diplômés.

Les diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » travaillent principalement dans les métiers de la comptabilité mais occupent également des postes généralistes de l'administratif.

Les métiers de la comptabilité sont le plus souvent cités par les diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » (cf. figure 6) : six diplômés sur dix (60 %) occupent un poste dans ce domaine au moment de l'enquête que ce soit sur des postes de cadres (comptables, collaborateurs comptables, etc.) ou d'appui (assistants comptables, gestionnaires de paie, etc.).

« Le CNAM favorise par sa pédagogie, la qualité de son corps professoral et les échanges entre les auditeurs le développement de l'excellence et de la compétence. »

Un diplômé du Centre Cnam Paris de 2014.



Participez à nos enquêtes :

- Enquête de suivi des diplômés : du 26 septembre au 13 novembre 2017 inclus.
- Enquête d'appréciation des enseignements : de mi-janvier à mi-février 2018.

Toutefois, la fréquence de certains métiers cités laisse à penser que les formations de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » ne sont pas uniquement destinées à des personnes souhaitant exercer des métiers spécialisés de la comptabilité. En effet, deux diplômés sur dix (19 %) occupent des postes généralistes dans l'administratif soit d'encadrement (responsables administratif et financier, directeurs financiers, etc.), soit d'appui (assistants de gestion, assistants administratif, etc.).

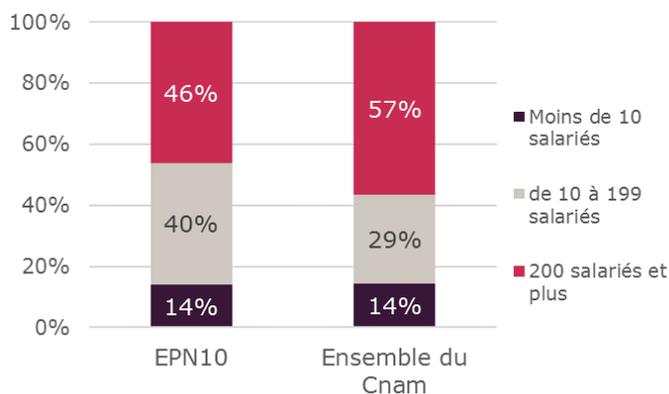
« Je trouve que c'est une bonne formation, nous sommes bien encadrés et accompagnés. Les cours proposés sont en adéquation avec les attentes. [...] »

Un diplômé du Centre Cnam Paris de 2012.

Les diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » travaillent plus dans des petites et moyennes entreprises.

Même si les entreprises de 200 salariés et plus regroupent la masse la plus importante d'actifs en emploi (46 %), les diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » se distinguent de l'ensemble des diplômés du Cnam par la proportion de personnes en emploi dans les petites et moyennes entreprises. En effet, ces entreprises accueillent quatre diplômés de l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » sur dix (40 %, cf. figure 7) contre trois diplômés sur dix pour l'ensemble du Cnam (29 %).

Figure 7 : Répartition des diplômés en fonction de la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent à l'enquête pour l'EPN « Comptabilité, contrôle, audit » (EPN10) et l'ensemble des diplômés du Cnam.



Source : enquêtes de suivi des diplômés - traitement OEC.